### 2022-017



## République Française Département de l'Oise

#### **COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY**

60190

**3**03.44.51.73.10



mairie-la-neuville-roy@wanadoo.fr

# ARRÊTÉ PRESCRIVANT LE NUMEROTAGE DES MAISONS

Vu l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales, Considérant qu'il convient de procéder à la numérotation de toutes les habitations de la commune de LA NEUVILLE ROY.

**Article 1**: Il est prescrit la numérotation suivante :

Numéro	Extension	Libellé	Référence cadastrales
2		Rue du Puits Salé	H N°590

#### Article 2 : Le présent arrêté sera adressé à :

- Le service du cadastre,
- Le service National des adresses du Groupe La poste,
- Centre des Finances publiques

Chacun est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Neuville-Roy, le 06 mars 2023
Le Maire, Thierry MICHEL